

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES
HANDICAPEES
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/04/2016 portant création de la spécialité animateur du BPJEPS,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 05/12/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animateur animation sociale est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
BP4ARA231431	Monsieur	ABED MESSAOUD	Sid Ahmed 26/11/1970 Guilherand-Granges
BP4ARA231432	Madame	BOULARD	Maureen 22/01/2003 Annecy
BP4ARA231433	Madame	CHARRAT	Anaïs 08/09/2004 Le Puy-en-Velay
BP4ARA231434	Madame	COSTE	Sandrine 01/03/1971 Toulouse
BP4ARA231435	Monsieur	FOUTREL	Daniel 12/03/1991 Annecy
BP4ARA231436	Madame	GALLOIS	Stéphanie 30/11/1986 Chambéry
BP4ARA231437	Madame	GENTIL- PERRET	Edith 28/04/1972 Bourgoin-Jallieu
BP4ARA231438	Madame	LALLEMAND	Béatrice 18/04/1973 Saint-Étienne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA231439	Madame	MARTIN	Meggie	09/02/1990	Corbeil- Essonnes
BP4ARA231440	Madame	WALROFF	Jennifer	09/10/2001	Chambéry

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 05/12/2023

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER